

# QUI SOMMES-NOUS ?

Présentation de la fondation du lycée Louis-le-Grand

*Année 2016*

**Ouverture  
sociale**



**Ouverture  
internationale**



**Excellence**

## Depuis 2012, la Fondation offre un tremplin aux étudiants méritants et ambitieux

### UNE VOCATION SOCIÉTALE

« Depuis 2012, la Fondation du lycée Louis-le-Grand, placée sous l'égide de la Fondation de France, soutient l'excellence académique, par-delà les origines sociales et les frontières nationales »



#### Ouverture sociale

Permettre aux jeunes issus de milieux modestes d'accéder à l'excellence académique



#### Ouverture internationale

Faire rayonner le lycée Louis-le-Grand au-delà des frontières, en favorisant l'intégration des élèves étrangers et en ouvrant les étudiants sur l'international



#### Excellence

Investir dans des projets qui affirment l'excellence académique du lycée

## La Fondation a été établie grâce au soutien de quatre fondateurs, elle fonctionne grâce à une équipe dynamique et professionnelle



**STÉPHANE ALBERNHE**  
*Président de la Fondation et  
du cabinet Archery Strategy  
Consulting*

Stéphane Albernhe compte 23 années d'expérience dans le conseil de Direction Générale (ex Directeur Général de Roland Berger France). Il est spécialisé dans l'industrie aéronautique, la défense, les transports. Il a créé le cabinet Archery Strategy Consulting en 2013.

Stéphane Albernhe est un ancien élève du lycée Louis-le-Grand, il est diplômé de Sup'Aéro, titulaire d'un MBA HEC et a suivi un Executive Program à Stanford.



**ANNE MOCKLY**  
*Déléguée générale de la  
Fondation*

Anne Mockly est juriste de formation, elle est diplômée en droit des Universités de Paris II et Paris V. Elle a exercé en Cabinet d'avocats et en entreprise (Thalès, Lafarge et DCNS).

Anne Mockly a créé avec Joël Vallat, ancien Proviseur du lycée Louis-le-Grand, la Fondation du lycée Louis-le-Grand en 2012. Elle assure la Direction Générale de la Fondation.

### LES QUATRE MEMBRES FONDATEURS

**Les membres Fondateurs et partenaires privilégiés** – La Fondation du lycée Louis-le-Grand a bénéficié à sa création d'une dotation de 250 000 euros sur 5 ans grâce au soutien de quatre entreprises : LVMH, Canal +, L'Oréal, et Airbus Group.

**LVMH**  
MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

**CANAL+**

**AIRBUS**  
GROUP

**L'ORÉAL**

---

## Au-delà des membres fondateurs, d'autres organisations ont apporté leur soutien à la Fondation



---

L'École Polytechnique et l'ENSTA ParisTech soutiennent notre action.



## Les fonds collectés ont financé l'excellence académique, au-delà des origines sociales et des frontières nationales

### QUELQUES EXEMPLES CHOISIS DES FINANCEMENTS PASSÉS DE LA FONDATION



#### Ouverture sociale

**300**

**Bourses « concours »**  
distribuées aux élèves  
depuis la création de la  
Fondation

*Les concours d'entrée en école d'ingénieur ou en école de commerce représentent des frais importants pour les élèves. Hors frais d'inscriptions pour les non boursiers, ils peuvent avoir à déboursier jusqu'à 3000€ pour passer l'ensemble des épreuves.*

**La Fondation est fière d'aider les plus modestes à vivre leurs concours avec plus de sérénité.**



#### Ouverture internationale



**Bourses de stages  
linguistiques et de  
voyages scolaires**

*Parmi les élèves, bon nombre n'a jamais eu la chance de partir à l'étranger ou de bénéficier de stages de perfectionnement de leur niveau de langue.*

**La Fondation subventionne des stages linguistiques et des voyages scolaires qui contribuent à la réussite des élèves.**



#### Promotion de l'excellence



**Soutien à l'excellence des  
supports pédagogiques du  
lycée**

*Afin de maintenir au meilleur niveau d'excellence les outils pédagogiques du lycée et pour permettre au plus grand nombre d'élèves d'y avoir accès, la Fondation achète pour la bibliothèque ou le CDI les supports pédagogiques nécessaires et fournit à certains élèves ceux qui leur sont indispensables.*

**La Fondation a ainsi acheté quelques « ouvrages - clés » en nombre, pour que chacun puisse réviser dans des conditions comparables.**

## Ces fonds ont par dessus tout permis à de nombreux étudiants de poursuivre leurs études dans de meilleures conditions (1/2)

### TÉMOIGNAGE D'UN PROFESSEUR

*« Chances de réussite enfin égales, soulagement de n'être enfin plus obligé de travailler les deux mois d'été pour financer ses études, bonheur de pouvoir enfin découvrir les pays dont on apprend la langue depuis si longtemps, liberté de se consacrer enfin à ses études grâce à un soutien concret et humain, c'est ce que permet la fondation du Lycée Louis-le-Grand à certains de mes étudiants qui voient, au moment décisif, devenir possible ce qui, pour eux, ne l'était pas. »*

**Un professeur de langue de CPGE**

### TÉMOIGNAGE D'UNE ÉLÈVE

*« Élève de section orientale, j'ai eu la chance de me rendre pour la première fois en Chine cette année, grâce à la Fondation Louis-le-Grand, qui a généreusement pris en charge pour la vingtaine de participants les importants frais de visa. Mais ce n'est pas tout car pour encourager l'excellence, la Fondation me récompense également, ainsi qu'un camarade de classe, pour avoir été lauréate d'un deuxième prix au concours d'éloquence en chinois hanyuqiao "pont vers le chinois", en participant au financement du voyage pour nous rendre au camp culturel et linguistique qui rassemblera l'ensemble des lauréats français en octobre prochain. Ainsi, je tiens à témoigner ma grande reconnaissance à la Fondation car ces séjours à l'étranger sont des occasions exceptionnellement stimulantes dans mon parcours de lycéenne. »*

**Une élève de 1<sup>ère</sup> Scientifique**

## Ces fonds ont par dessus tout permis à de nombreux étudiants de poursuivre leurs études dans de meilleures conditions (2/2)



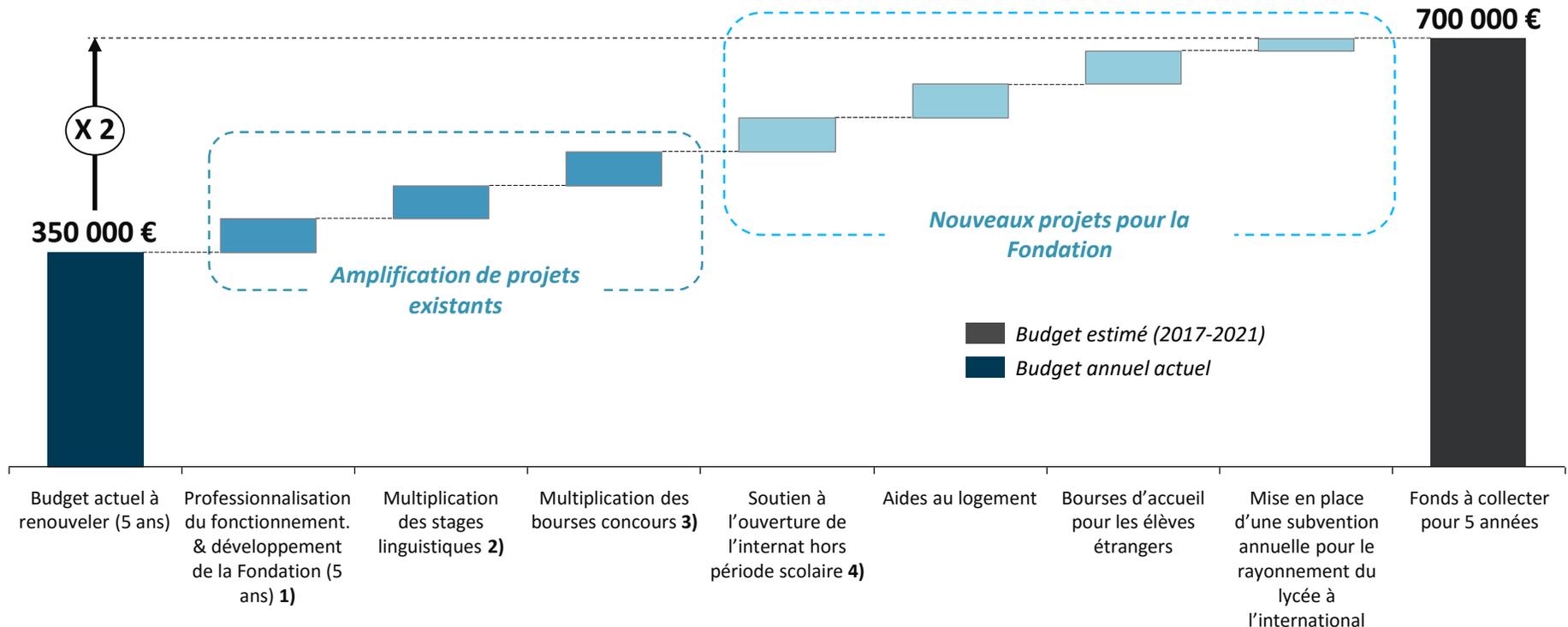
### UN PETIT COUP DE POUCE FINANCIER AUX ÉLÈVES DÉFAVORISÉS : UNE VRAIE CHANCE D'AVENIR

« Quand j'ai été admis au Lycée Louis-le-Grand en 2013, je passais 1h30 dans les transports en commun chaque matin avant d'arriver au lycée, ce qui me fatiguait énormément. J'ai subi cela pendant les 3 premiers mois mais le CROUS n'avait plus de places disponibles alors que j'étais boursier. Fort heureusement, il y avait la fondation LLG qui a non seulement soutenu mon dossier de candidature pour l'internat mais m'a aussi accordé une aide financière durant cette année. Durant la seconde année, ma bourse fut divisée par 3 et j'avais de gros soucis familiaux qui auraient certainement perturbé mes études. Encore une fois, la Fondation LLG a été là pour moi: c'est elle qui a pris en charge tous mes frais d'internat, qui m'a logé pendant toutes les vacances scolaires (durant les 2 ans d'ailleurs) et aidé psychologiquement à un moment où le moral était souvent bas. Finalement, j'ai intégré en 2015 Centrale de Nantes qui fait partie du top 15 des meilleures écoles d'ingénieurs Françaises et je suis pleinement satisfait. Je sais que tout cela n'aurait pas été possible sans cette aide précieuse. Merci Mme Mockly »

**Un étudiant de CPGE (MP\*)**

## Pour renforcer l'impact de la Fondation dans la vie de nos étudiants, nous avons pour objectif de multiplier par ~2 notre budget annuel d'ici 5 ans

### PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA FONDATION (2017-2021)



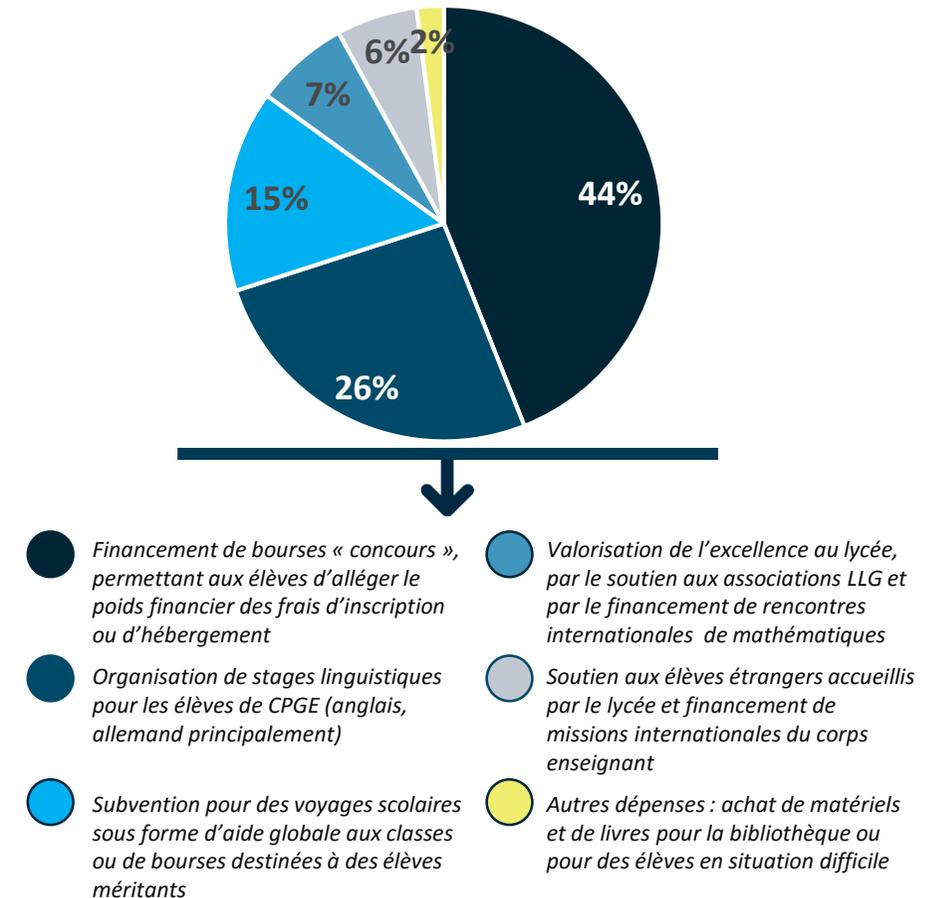
- Notes :
- 1) Ajout d'un événement annuel de collecte de fonds, refonte de la charte graphique de la Fondation (logo), création d'une réserve de fonds d'urgence pour aider les élèves dans des situations complexes.
  - 2) Augmentation du budget « stages linguistiques » en partenariat avec Oise
  - 3) Les bourses concours comprennent les frais d'inscription, de logement, de déplacement lors des concours de 2<sup>nd</sup>e année de CPGE
  - 4) Un budget estimatif de 40 000€ serait nécessaire au financement de ce projet d'ouverture de l'internat hors période scolaire (notamment début juillet pendant les oraux des concours)

## Soutenir la Fondation, c'est participer à un projet qui redonne du sens au principe d'égalité des chances

### POURQUOI NOUS AIDER ?

- Chaque élève a droit à une chance de réussir égale à celle dont nous avons bénéficié.
- Aucun étudiant talentueux ne devrait se trouver dans l'obligation de renoncer à accéder aux meilleures formations pour des raisons financières.
- Les élèves issus de milieux modestes pourraient acquérir, au lycée, une expérience culturelle et les mêmes opportunités dont bénéficient, en famille, des élèves plus favorisés (théâtre, voyages, séjours linguistiques etc.).
- L'excellence de nos établissements français ne cessant d'être reconnue partout dans le monde, nous devons permettre à nos élèves de se démarquer lors de rencontres internationales.
- Le lycée Louis-le-Grand doit poursuivre, à l'étranger, le recrutement des meilleurs profils.
- Les événements que nous organisons vous permettent d'entrer en relation avec les meilleurs élèves de la génération actuelle.
- L'inscription sur la liste des Grands Donateurs sera un atout certain auprès de notre vaste communauté de brillants élèves, futurs décideurs.

### ALLOCATION DE 100€ VERSEE POUR NOS MISSIONS



## Pour nous aider, différentes options s'offrent à vous

### VOUS ETES UNE ENTREPRISE ...



#### OPTIONS

Plusieurs options s'offrent à vous pour construire, avec la Fondation, un partenariat de long, moyen ou court terme. Vous avez la possibilité de rejoindre le groupe restreint de nos **partenaires privilégiés**, de vous associer aux **Grands Donateurs**, ou plus simplement, de financer une mission ponctuelle, que nous cadrerons ensemble et qui vous permettra d'accéder au statut de **mécène**.

#### INTÉRÊT

En tant qu'entreprise partenaire de la Fondation du lycée Louis-le-Grand, vous aurez la possibilité de renforcer votre marque employeur auprès de nos étudiants, et vous serez convié aux réunions et événements structurants de la Fondation.

### VOUS ETES UN PARTICULIER ...



#### OPTIONS

Parent d'élève, ancien du lycée Louis-le-Grand, ou tout simplement personne sensible à la nécessité que chaque enfant ait une chance de réussir, vous pouvez nous soutenir en effectuant un don par les différents canaux mis à votre disposition.

#### INTÉRÊT

En tant que particulier partenaire de la Fondation du lycée Louis-le-Grand, vous serez convié aux réunions et événements structurants de la Fondation.

### 1 FAITES UN DON

Paiement en ligne, paiement par chèque, ou par virement bancaire : rendez-vous sur notre site internet pour retrouver le détail des modalités.

<http://fondationlouislegrand.fr/>

### 2 DÈS AUJOURD'HUI SOUTENEZ NOS PROJETS

- **Stéphane Alberne**  
*Président de la Fondation du lycée Louis-le-Grand*  
01 44 32 82 43  
stephane.alberne@fondationlouislegrand.fr
- **Anne Mockly**  
*Déléguée Générale de la Fondation du lycée Louis-le-Grand*  
01 44 32 82 43 ou 06 14 10 29 14  
anne.mockly@fondationlouislegrand.fr

## Les dons versés sont déductibles de l'IS, l'IR ou de l'ISF

### VOUS ETES UNE ENTREPRISE ...



Don versé		Coût après déduction de l'IS
5 000 €	>	2 000 €
25 000 €	>	10 000 €
50 000 €	>	20 000 €

#### LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE – RAPPEL DE LA LÉGISLATION

Le don à une œuvre d'intérêt général (ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises) permet d'accéder à une **réduction d'impôt** (impôt sur le revenu ou sur les sociétés) de **60 % du montant du don, dans la limite de 5 ‰** (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués).

Source : service-public.fr

### VOUS ETES UN PARTICULIER ...



Don versé		Coût après déduction de l'IR	ou	Coût après déduction de l'ISF
100 €	>	34 €		25 €
500 €	>	170 €		125 €
1 000 €	>	340 €		250 €

#### LA DÉFISCALISATION DES DONNS – RAPPEL DE LA LÉGISLATION

Le don à une œuvre d'intérêt général ou d'utilité publique ouvre droit à la réduction d'impôt pour **66 % des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable**. Lorsque le montant des dons dépasse la limite de 20 % du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions. En cas de nouveaux versements au titre des années suivantes, les excédents les plus anciens sont retenus en priorité. La réduction d'ISF au titre des dons à certains organismes d'intérêt général est de 75% des montants donnés, limitée à 50 000€. A noter qu'il n'est pas possible de cumuler la réduction d'ISF avec la réduction d'impôt sur le revenu.

Source : service-public.fr

Fondation  
LLG

Fondation du Lycée Louis le Grand  
sous l'égide de la Fondation de France

**DÈS AUJOURD'HUI, SOUTENEZ NOS PROJETS**

## Contactez-nous

### **Stéphane Alberne**

*Président de la Fondation du lycée Louis-le-Grand*

01 44 32 82 43

[stephane.alberne@fondationlouislegrand.fr](mailto:stephane.alberne@fondationlouislegrand.fr)

### **Anne Mockly**

*Déléguée Générale de la Fondation du lycée Louis-le-Grand*

01 44 32 82 43 ou 06 14 10 29 14

[anne.mockly@fondationlouislegrand.fr](mailto:anne.mockly@fondationlouislegrand.fr)



---

Ouverture Sociale, Ouverture Internationale, Excellence